

Délibération n°2007-23

L'an deux mille vingt, le vingt-deux juillet à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 11 + 3 proc

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Sandrine BARRALIS – Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Fabienne GALLI – Michel CORSINI

Objet : Approbation
Compte de gestion 2019
EAU et ASSAINISSEMENT

Absente : Béatrice ROZIER
Absents avec procuration : Karine FAGES – Fabrice FONTAINE – Pascale PELLETIER

Secrétaire : Fabienne GALLI

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Compte de Gestion 2019 de la Trésorerie de CONTES porte toutes les recettes et les dépenses qui ont été faites pour le service EAU et ASSAINISSEMENT de CANTARON, sans aucune exception. Les chiffres correspondent en totalité avec ceux du Compte Administratif 2019 de ce service.

De ce fait, Monsieur le Maire propose l'approbation du Compte de Gestion 2019 EAU et ASSAINISSEMENT dressé par la Trésorerie de CONTES.

LE CONSEIL, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **APPROUVE** LE COMPTE DE GESTION 2019 eau et assainissement

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 23/07/2020
Qualité : Maire